



CANADIAN
HUMAN RIGHTS
COMMISSION

COMMISSION
CANADIENNE DES
DROITS DE LA PERSONNE

PRIORITÉS POUR LA VÉRIFICATION INTERNE ET L'ÉVALUATION

Exercice d'évaluation du risque

Section de planification, vérification interne et évaluation

Direction des services intégrés

Version finale - le 4 octobre 2004

(Document approuvé le 30 septembre 2004 par le Comité de vérification interne et d'évaluation)

SECTION 1

1.1 Objet

Le présent exercice vise à aider la fonction de la planification, de la vérification interne et de l'évaluation à établir le plan triennal « Vérification interne, évaluation et gestion du risque » de la Commission.

1.2 Définition des termes rattachés au risque

Risque résiduel

Le risque qui subsiste après une intervention pour l'éliminer ou l'atténuer (mesures existantes et stratégies additionnelles).

Risque

Combinaison de la probabilité d'un événement et de son incidence. Source : Organisation internationale de normalisation (ISO).

ou

Incertitude qui entoure des événements et des résultats futurs. Il est l'expression de la probabilité et de l'incidence d'un événement susceptible d'influencer l'atteinte des objectifs de l'organisation. Source : Cadre de gestion intégrée du risque, Secrétariat du Conseil du Trésor (SCT).

Évaluation du risque

Processus global consistant à déterminer le risque, à en mesurer l'incidence et la probabilité et à l'évaluer.

Cadre de vérification axé sur les risques (CVAR)

Le Cadre de vérification axé sur les risques est un processus ou outil de gestion qui explique comment les concepts de risque sont intégrés dans les stratégies et approches utilisées pour la gestion des programmes financés par des paiements de transfert.

Critères de risque

Normes en fonction desquelles les risques sont évalués.

Évaluation des risques

Processus de comparaison des risques estimés par rapport aux critères de risque.

Gestion du risque

Application générale des politiques, des processus et des pratiques touchant le risque.

Remarque : La gestion du risque peut inclure la détermination, l'évaluation, les mesures de réponse, la surveillance, l'examen et la communication.

Sources de risque

Événement, circonstance ou activité susceptible d'entraîner des conséquences; aux fins de l'évaluation du risque, les sources de risque doivent être converties ou classées en risques inhérents ou risques probables.

SECTION 2

2.1 Méthode de planification

L'exercice d'évaluation du risque se fonde sur le document *Trousse d'outils sur les priorités de la vérification interne axée sur le risque pour les petits ministères et organismes*, élaboré par le Secrétariat du Conseil du Trésor en mars 2003. À l'aide de cette trousse, la Division de la planification, de la vérification interne et de l'évaluation (la Division) a déterminé les sources de risque relatives aux projets éventuels, effectué une évaluation du risque pour chacun de ces projets en tenant compte d'une série de critères d'évaluation, et défini les priorités en matière de vérification interne. Ces priorités figurent dans le plan triennal fondé sur le risque de la Division.

Les priorités rattachées aux projets de vérification et d'évaluation ont été formulées selon les critères d'évaluation suivants :

- ***Plan actuel*** : Précise si l'activité ou l'élément a été inclus dans le Plan de vérification interne et d'évaluation de 2003-2004.
- ***Priorités et initiatives du gouvernement*** : L'élément ou l'activité est indispensable ou est du plus grand intérêt pour le gouvernement fédéral (c.-à-d. SCT, BVG, discours du Trône, budget).
- ***Intérêt pour la Commission*** : L'activité aide de façon significative les cadres supérieurs à gérer convenablement les affaires de la Commission et à s'acquitter du mandat de celle-ci en offrant des services de qualité aux Canadiens, aux parlementaires et aux autres intervenants.

- **Coût** : Mesure dans laquelle les ressources financières et humaines sont utilisées par l'élément ou l'activité, en dollars (ETP; fonctionnement et entretien).
- **Portée** : Nombre de personnes visées par l'élément ou l'activité, au sein et à l'extérieur de la Commission.
- **Résultats** : Niveau de priorité que le gouvernement, les cadres supérieurs de la Commission et la fonction de vérification interne et d'évaluation attribuent au besoin de vérifier ou d'évaluer un élément ou une activité en particulier.
- **Besoin** : Niveau de priorité que les gestionnaires (de programmes) attribuent à la vérification ou à l'évaluation d'un élément ou d'une activité, en tenant compte du fait que cet élément ou cette activité pourrait leur permettre de mieux répondre à leurs besoins particuliers et d'accroître le rendement de l'organisation.

Au moyen de ces critères, le risque sera évalué en fonction de l'importance des incidences négatives possibles ou concrètes que pourraient avoir sur la Commission des points en litige cruciaux concernant le moral du personnel, la réalisation des objectifs et des résultats et les critiques ou intérêts du SCT, du BVG et du Parlement.

2.2 Sources de risque possibles

Il est important d'utiliser divers points de vue ou perspectives pour déterminer les sources de risque, puisque les risques peuvent survenir ou se concrétiser de différentes façons.

Pour les besoins du présent document, les « sources de risque » se rapportent aux secteurs d'activités, aux programmes, aux initiatives, aux fonctions, aux processus, aux systèmes, aux activités, etc., et englobent également d'autres types de dimensions, de facteurs ou de perspectives pouvant éventuellement comporter des risques.

Cinq principales catégories de points de vue ou de perspectives sont proposées pour cerner les sources de risque.

Perspective stratégique	Perspective des secteurs d'activités	Perspective de la gestion intégrée	Perspective de la conformité	Perspective du programme du gouvernement
<p><i>Sources qui peuvent entraver la réalisation du mandat et des objectifs</i></p>	<p><i>Sources qui peuvent entraver la réalisation des objectifs des secteurs d'activités ou du programme</i></p>	<p><i>Sources susceptibles de ne pas soutenir efficacement la réalisation des résultats</i></p>	<p><i>Sources qui pourraient porter atteinte à l'organisation ou lui imposer des obligations du fait qu'elle ne s'est pas conformée aux cadres légal et réglementaire</i></p>	<p>Sources d'une importance cruciale pour garantir l'harmonisation avec les engagements pris à l'échelle du gouvernement</p>
<p>Sources de risque</p> <ul style="list-style-type: none"> • Politiques et stratégie • Réputation de l'organisation • Facteurs politiques • Attentes du public • Relations avec les intervenants • Relations avec les médias • Développement industriel • Évolution des données démographiques • Mondialisation • Menaces à la sécurité nationale • Continuité des opérations • Protection civile 	<p>Sources de risque</p> <ul style="list-style-type: none"> • Activités liées aux secteurs d'activités • Activités de programme • Exécution de programme • Services à la clientèle • Prestation de services • Alliances, partenariats • Etc. • <i>Ces sources de risque sont propres à chaque organisation</i> 	<p>Sources de risque</p> <ul style="list-style-type: none"> • Structure et liens hiérarchiques • Planification et établissement des priorités • Établissement du budget et allocation des ressources • Gestion des dépenses • Recettes et recouvrement des coûts • Paiements de transfert • Approvisionnement et passation de marchés • Gestion financière • Gestion du rendement • Gestion de projet • Gestion du changement • Gestion des stocks • Gestion de l'actif • Ressources humaines • Information et connaissances • Technologie de l'information • Communications 	<p>Sources de risque</p> <ul style="list-style-type: none"> • Financement et crédits • Présentation de rapports prévus par la loi • Conformité avec les lois et les règlements • Conformité avec les politiques des organismes centraux • Ententes et obligations contractuelles • Santé et sécurité au travail • Protection de l'environnement • Sécurité, protection des renseignements personnels et confidentialité • Responsabilités légales et litiges 	<p>Sources de risque</p> <ul style="list-style-type: none"> • Accent mis sur les citoyens • Valeurs et éthique • Responsabilisation • Transparence • Gestion axée sur les résultats • Dépenses responsables • Satisfaction des clients • Gouvernement en direct • Amélioration de la présentation de rapports • Modernisation de la fonction de contrôleur

2.3

Évaluation de la probabilité que le risque se produise

D'après le document du SCT intitulé *Cadre de gestion intégrée du risque*, « le risque se rapporte à l'incidence qui entoure des événements et des résultats futurs. Il est l'expression de la probabilité et de l'incidence d'un événement susceptible d'influencer l'atteinte des objectifs de l'organisation ». Une fois tous les risques documentés, on évalue leur incidence éventuelle ainsi que la probabilité qu'ils ont de se produire. À cette fin, on peut utiliser une simple échelle d'évaluation. L'échelle devrait comporter trois degrés allant d'une incidence mineure à importante, et d'une probabilité faible à élevée. On peut utiliser d'autres échelles plus perfectionnées si on le juge utile.

Pour les besoins de l'évaluation, l'incidence désigne l'importance des conséquences ou des répercussions, dans le cas où le risque se concrétiserait. Pour évaluer l'incidence, il faut se demander : « Si jamais le risque se concrétise, quelle sera l'importance de ses répercussions? »

- « Incidence **mineure** » signifie que le risque n'aurait pas de répercussions importantes sur l'organisation.
- « Incidence **moyenne** » signifie que le risque pourrait avoir des répercussions sur le succès de l'organisation.
- « Incidence **importante** » signifie que le risque aurait des répercussions importantes sur l'organisation.

Pour les besoins de l'évaluation, le terme « probabilité » fait référence aux chances que le risque survienne dans le contexte actuel de l'organisation. Pour évaluer la probabilité, il faut se demander : « Dans quelle mesure le risque pourrait-il se concrétiser dans l'avenir, compte tenu de ce que nous faisons présentement à ce sujet? »

- « Probabilité **faible** » signifie que le risque a peu de chance de se concrétiser, compte tenu de sa nature et des pratiques de gestion du risque actuellement en place.
- « Probabilité **moyenne** » signifie que le risque a des chances modérées de se produire.
- « Probabilité **élevée** » signifie que le risque a de fortes chances de se produire, malgré les pratiques de gestion du risque actuellement en place.

Le tableau 1 illustre les mesures de gestion du risque que les gestionnaires devraient envisager pour chaque combinaison possible d'incidences et de probabilités.

Tableau 1 : Mesures de gestion du risque

Incidence	Importante	Besoin d'une gestion considérable	Nécessité de gérer et de surveiller les risques	Nécessité absolue d'une gestion approfondie
	Moyenne	Vaut peut-être la peine d'accepter le risque, moyennant une surveillance	Vaut la peine de déployer des efforts de gestion	Nécessité de déployer des efforts de gestion
	Mineure	Acceptation du risque	Acceptation du risque, moyennant une surveillance	Gestion et surveillance des risques
		Faible	Moyenne	Élevée
		Probabilité		

SECTION 3

3.1 Projets éventuels à évaluer

Nous avons dressé ci-après la liste des projets qui feront l'objet d'une vérification ou d'une évaluation à l'aide d'un modèle décrit dans la section suivante :

a) **Vérification (Services de certification et de consultation)**

Services de certification

- Vérification financière
- Vérification de gestion des Services juridiques
- Vérification de gestion du Secteur des opérations (y compris la Direction des enquêtes et les bureaux régionaux)
- Vérification de gestion de la Direction générale des politiques et de l'équité en matière d'emploi
- Approvisionnement et passation de marchés

Services de consultation

- Gestion de l'information
- Cadre de classification des ressources humaines et autres questions connexes
- Inventaire des politiques, des procédures et des systèmes de la CCDP

Comme le mandat et la portée du Projet ITI sont en cours de révision, il est recommandé de ne pas procéder à des travaux de vérification des « services de consultation » s’y rattachant tant que l’exercice ne sera pas terminé.

b) **Évaluation**

- CGRR de la Commission
- Cadre d’évaluation de la procédure de règlement des plaintes relatives aux droits de la personne, y compris le CGRR
- Étude d’évaluation de la procédure de règlement des plaintes relatives aux droits de la personne
- Sondage auprès des clients au sujet de la procédure de règlement des plaintes relatives aux droits de la personne
- Cadre d’évaluation du Programme des SRAD
- Étude d’évaluation du Programme des SRAD
- Cadre d’évaluation du Programme de prévention de la discrimination
- Étude d’évaluation du Programme de prévention de la discrimination

c) **Gestion du risque**

- Politique de gestion du risque
- Cadre de gestion du risque
- Ateliers de gestion du risque

L’évaluation des risques et d’autres éléments permettra de déterminer l’ordre d’inclusion des projets à inscrire dans le Plan de vérification et d’évaluation de 2004-2005.

3.2 Méthode d’évaluation

Chaque projet éventuel sera évalué en fonction des sept critères d’évaluation relatifs aux sources de risque (Plan actuel, Priorités et initiatives du gouvernement, Intérêt pour la Commission, Coût, Portée, Résultats et Besoin). Pour chaque critère d’évaluation, des commentaires généraux seront fournis quant aux cinq sources de risque (Perspective stratégique, Perspective des secteurs d’activités, Perspective de la gestion intégrée, Perspective de la conformité et Perspective du programme du gouvernement). Par ailleurs, pour chaque critère d’évaluation, une notation unique (faible, moyenne, élevée) sera attribuée à l’incidence et à la probabilité.

SECTION 4

4.1 Projets de vérification proposés - Services de certification

Projet de vérification - Services de certification : Vérification financière

Critère d'évaluation	Évaluation des catégories de risque	Notation (Incidence et probabilité)
Plan actuel	<p>Figure dans le plan de vérification et d'évaluation de 2003-2004.</p> <p>La vérification financière a débuté en 2003-2004 et devrait s'achever en 2004-2005 (étapes restantes : examen et approbation du rapport de vérification par le Comité de vérification et d'évaluation; traduction; publication sur le site Web de la CCDP; transmission au CEVI-SCT).</p>	

Projet de vérification - Services de certification : Vérification de gestion des Services juridiques

Critère d'évaluation	Évaluation des catégories de risque	Notation (incidence et probabilité)
Plan actuel	<p>Figure dans le plan de vérification et d'évaluation de 2003-2004.</p> <p>La vérification de gestion des Services juridiques a débuté en 2002-2003 et devrait s'achever en 2004-2005 (étapes restantes : examen et approbation du rapport de vérification par le Comité de vérification et d'évaluation; traduction; publication sur le site Web de la CCDP; transmission au CEVI-SCT).</p>	

Projet de vérification - Services de certification : Vérification de gestion du Secteur des opérations
(y compris la Direction des enquêtes et les bureaux régionaux)

Critère d'évaluation	Évaluation des catégories de risque	Notation (incidence et probabilité)
Plan actuel	Figure dans le plan de vérification et d'évaluation de 2003-2004.	ÉLEVÉE
Priorités et initiatives du gouvernement	La question de la procédure de règlement des plaintes relatives aux droits de la personne a été soulevée par le BVG, dans son rapport de 1998, par le Comité des comptes publics, et dans le rapport LaForest.	ÉLEVÉE
Intérêt pour la Commission	Les cadres supérieurs de la CCDP remanient actuellement la procédure de règlement des plaintes qu'administrent le Secteur des opérations (accueil et enquêtes) et les SRAD (médiation et conciliation).	ÉLEVÉE
Coût	Les ressources humaines et financières suivantes sont attribuées au Secteur des opérations : 65,35 ETP et un budget d'une valeur de 6 057 750 \$ (4 268 600 \$ pour les salaires et 1 789 150 \$ pour le fonctionnement et l'entretien). Le budget total du Secteur représente près de 30 % du budget total de la Commission.	ÉLEVÉE
Portée	La majorité des employés de la CCDP (Direction générale des SRAD, Services juridiques, Direction des politiques et du programme international) sont touchés par les travaux effectués par le Secteur des opérations. En outre, le Secteur fait affaire avec un nombre considérable d'intervenants de l'extérieur, en plus de s'occuper de plaintes relatives aux droits de la personne déposées par le public.	ÉLEVÉE
Résultats	Les travaux effectués par le Secteur des opérations se répercutent sur l'ensemble de la procédure de règlement des plaintes relatives aux droits de la personne. Une vérification de gestion du Secteur permettra de fournir l'assurance que les ressources du Secteur sont utilisées de façon efficiente et efficace, que les tâches sont dûment exécutées et que les attentes des cadres supérieurs de la CCDP, des parlementaires et des Canadiens sont comblées.	ÉLEVÉE
Besoin	Une vérification aidera les gestionnaires à déterminer si le Secteur est bien géré ou si certaines mesures correctives s'imposent.	ÉLEVÉE

Projet de vérification - Services de certification : Vérification de gestion de la Direction générale des politiques et de l'équité en matière d'emploi

Critère d'évaluation	Évaluation des catégories de risque	Notation (incidence et probabilité)
Plan actuel	<p>Figure dans le plan de vérification et d'évaluation de 2003-2004.</p> <p>La vérification a été reportée à 2004-2005 du fait que la CCDP doit se pencher sur d'autres priorités.</p>	ÉLEVÉE
Priorités et initiatives du gouvernement	<p>Une étude d'évaluation du Programme d'équité en matière d'emploi a été exécutée en 2002-2003. La question de l'équité en matière d'emploi est une priorité pour le gouvernement.</p>	ÉLEVÉE
Intérêt pour la Commission	<p>La Direction générale des politiques et de l'équité en matière d'emploi est un secteur clé de la Commission. Les cadres supérieurs de la CCDP, de même que le gouvernement, accordent une grande importance à la question de l'équité en matière d'emploi. Les travaux exécutés par la Direction générale aident la Commission à s'acquitter de son mandat en vertu de la <i>Loi sur l'équité en matière d'emploi</i> et de la <i>Loi canadienne sur les droits de la personne</i>.</p>	ÉLEVÉE
Coût	<p>Les ressources humaines et financières suivantes sont attribuées à la Direction générale : 32,42 ETP et un budget d'une valeur de 2 535 200 \$ (2 280 800 \$ pour les salaires et 254 400 \$ pour le fonctionnement et l'entretien). Le budget total de la Direction générale représente 12 % du budget total de la Commission.</p>	ÉLEVÉE
Portée	<p>Les travaux effectués par la Direction générale influent sur les activités des fonctionnaires fédéraux et des employés sous réglementation fédérale. Ils font l'objet d'un examen minutieux de la part des ministères fédéraux, des employeurs et des employés visés par la législation, et des organisations non gouvernementales.</p>	ÉLEVÉE
Résultats	<p>Une vérification de gestion de la Direction générale permettra de fournir l'assurance que les ressources de la Direction générale sont utilisées de façon efficace et efficiente, que les tâches sont dûment exécutées et que les attentes des cadres supérieurs de la CCDP, des parlementaires et des Canadiens sont comblées.</p>	ÉLEVÉE
Besoin	<p>Une vérification aidera les gestionnaires à déterminer si le Secteur est bien géré ou si certaines mesures correctives s'imposent.</p>	ÉLEVÉE

Projet de vérification - Services de certification : Approvisionnement et passation des marchés

Critère d'évaluation	Évaluation des catégories de risque	Notation (incidence et probabilité)
Plan actuel	Figure dans le plan de vérification et d'évaluation de 2003-2004.	
Priorités et initiatives du gouvernement	Le Conseil du Trésor a décidé de mettre l'accent sur la saine gestion de l'approvisionnement et de la passation de marchés dans tout le gouvernement.	ÉLEVÉE
Intérêt pour la Commission	L'approvisionnement et la passation de marchés pour des biens et services occupent une place importante dans les activités de la Commission.	ÉLEVÉE
Coût	Les dépenses totales pour le fonctionnement et l'entretien représentent approximativement 40 % du budget total de la Commission.	ÉLEVÉE
Portée	Les directions et directions générales ainsi que le Secteur de la Commission sont touchés par les activités d'approvisionnement et de passation de marchés.	ÉLEVÉE
Résultats	La vérification de l'approvisionnement et de la passation de marchés fournira aux cadres supérieurs de la CCDP l'assurance que les directions et directions générales ainsi que le Secteur respectent les politiques, les procédures et les lignes directrices du CT et de la Commission.	ÉLEVÉE
Besoin	La vérification aidera les gestionnaires et le CT à déterminer si l'approvisionnement et la passation de marchés sont bien gérés et fonctionnent comme prévu.	ÉLEVÉE

4.2

Projets de vérification proposés - Services de consultation

Projet de vérification - Services de consultation : Vérification avant la mise en oeuvre du Projet d'innovation des technologies d'information (ITI)

Critère d'évaluation	Évaluation des catégories de risque	Notation (incidence et probabilité)
Besoin	Les gestionnaires ont besoin de renseignements exacts et opportuns pour pouvoir gérer leur charge de travail et les ressources leur étant affectées et pour déterminer si la Commission s'est dûment acquittée de son mandat en vertu de la loi.	ÉLEVÉE

Projet de vérification - Services de consultation : Inventaire des politiques, des procédures et des systèmes de la CCDP

Critère d'évaluation	Évaluation des catégories de risque	Notation (incidence et probabilité)
Plan actuel	Figure dans le plan de vérification et d'évaluation de 2003-2004. La vérification a été reportée à 2004-2005 du fait que la CCDP doit se pencher sur d'autres priorités.	ÉLEVÉE
Priorités et initiatives du gouvernement	L'inventaire est un élément important de grandes initiatives gouvernementales (Des résultats pour les Canadiens, Modernisation de la fonction de contrôleur, Cadre de responsabilisation de gestion et Rationalisation des politiques du SCT).	ÉLEVÉE
Intérêt pour la Commission	En gardant l'inventaire à jour, la CCDP est en mesure de bien gérer les éléments associés à son cadre de gestion et de mettre en œuvre son plan d'action lié au cadre de responsabilisation de gestion. En outre, l'inventaire donne aux gestionnaires de la CCDP l'assurance que la CCDP respecte ses propres exigences réglementaires et celles des organismes centraux.	ÉLEVÉE
Coût	Dans différents secteurs, des ressources importantes (financières et humaines) sont affectées à la CCDP et utilisées par celle-ci pour établir et maintenir son inventaire (c.-à-d. le Projet ITI).	ÉLEVÉE
Portée	Tous les employés et les intervenants de la CCDP sont touchés par l'inventaire, lequel aidera à déterminer de quelle façon la CCDP devra accomplir ses travaux et s'acquitter de son mandat.	ÉLEVÉE
Résultats	Au moyen d'une approche fondée sur le risque, la CCDP déterminera les éléments de l'inventaire (politiques, procédures et systèmes) qui doivent être révisés, évalués ou vérifiés.	S/O
Besoin	Voir le critère d'évaluation « Résultats ».	S/O

Projet de vérification - Services de consultation : Gestion de l'information

Critère d'évaluation	Évaluation des catégories de risque	Notation (incidence et probabilité)
Plan actuel	Figure dans le plan de vérification et d'évaluation de 2003-2004. La vérification a été reportée à 2004-2005 du fait que la CCDP doit se pencher sur d'autres priorités.	ÉLEVÉE
Priorités et initiatives du gouvernement	La gestion de l'information intéresse le BVG et le SCT (c.-à-d. la Politique sur la gestion de l'information, mai 2003).	ÉLEVÉE
Intérêt pour la Commission	Les fonctions liées à la gestion de l'information détiennent ou conservent de l'information qui présente un intérêt ou que les employés utilisent pour effectuer leurs travaux et prendre des décisions.	ÉLEVÉE
Coût	Le coût alloué pour les ressources financières et humaines de la fonction de gestion de l'information est faible. Il comprend les services des dossiers et de gestion de l'information ainsi que les services de bibliothèque.	FAIBLE
Portée	Tous les employés et intervenants.	ÉLEVÉE
Résultats	La gestion de l'information doit être examinée pour garantir que l'information est tenue à jour et que celle dont disposent les gestionnaires pour prendre des décisions est fiable.	FAIBLE
Besoin	Le directeur responsable de la fonction désirerait examiner les activités liées à la gestion de l'information afin de garantir qu'elles sont dûment gérées et fonctionnent comme prévu.	ÉLEVÉE

Projet de vérification - Services de consultation : Cadre de classification des ressources humaines

Critère d'évaluation	Évaluation des catégories de risque	Notation (incidence et probabilité)
Plan actuel	Ne figure pas dans le plan de vérification et d'évaluation de 2003-2004.	
Priorités et initiatives du gouvernement	Le gouvernement a décidé de mettre l'accent sur l'examen des éléments des ressources humaines en instaurant le SIRS et d'autres initiatives liées à la gestion des ressources humaines.	ÉLEVÉE
Intérêt pour la Commission	Les éléments des ressources humaines, y compris la classification, intéressent les cadres supérieurs de la Commission.	ÉLEVÉE
Coût	Le coût alloué pour la fonction des ressources humaines, y compris la classification, est faible.	FAIBLE
Portée	Tous les gestionnaires sont touchés par la fonction des ressources humaines, y compris la classification.	ÉLEVÉE
Résultats	Le cadre de classification doit être évalué de sorte qu'il débouche sur des renseignements exacts et fiables.	ÉLEVÉE
Besoin	La CCDP a besoin d'un cadre de classification pour voir à ce que la fonction de classification soit uniforme et bien gérée.	MOYENNE

4.3 Projets d'évaluation proposés

Projet d'évaluation : Procédure de règlement des plaintes relatives aux droits de la personne, y compris le CGRR

Critère d'évaluation	Évaluation des catégories de risque	Notation (incidence et probabilité)
Plan actuel	Figure dans le plan de vérification et d'évaluation de 2003-2004. Le cadre d'évaluation est entré en vigueur en 2003-2004 et se poursuit.	ÉLEVÉE
Priorités et initiatives du gouvernement	La CCDP a obtenu du SCT, après lui avoir demandé, des fonds supplémentaires pour éliminer les arriérés et procéder à la refonte de son système de gestion des plaintes. Par ailleurs, le rapport du VG de 1998 fait état de la procédure de règlement des plaintes. Le Comité des comptes publics a traité des recommandations découlant du rapport du VG de 1998 et s'est penché sur d'autres questions connexes concernant la procédure de règlement des plaintes. De plus, le rapport LaForest contient des recommandations relativement à cette procédure.	ÉLEVÉE
Intérêt pour la Commission	À l'heure actuelle, l'élimination des arriérés et la refonte de la procédure de règlement des plaintes relatives aux droits de la personne constituent les principales priorités de la Commission. Celle-ci poursuit les travaux de restructuration en profondeur de la procédure de règlement des plaintes.	ÉLEVÉE
Coût	La majorité des ressources humaines et financières de la CCDP sont affectées à la procédure de règlement des plaintes relatives aux droits de la personne.	ÉLEVÉE
Portée	La majorité des employés et des intervenants de la CCDP sont touchés par la procédure de règlement des plaintes.	ÉLEVÉE
Résultats	L'évaluation de la procédure de règlement des plaintes permettra de déterminer si cette procédure est toujours appropriée et si elle aide les gestionnaires à remplir le mandat de la CCDP..	ÉLEVÉE
Besoin	Voir la section « Résultats ».	ÉLEVÉE

Projet d'évaluation : Programme des SRAD

Critère d'évaluation	Évaluation des catégories de risque	Notation (incidence et probabilité)
Plan actuel	Ne figure pas dans le plan de vérification et d'évaluation de 2003-2004.	
Priorités et initiatives du gouvernement	En 2002-2003, la CCDP a obtenu du SCT, après lui avoir demandé, des fonds supplémentaires pour éliminer les arriérés et procéder à la refonte de son système de gestion des plaintes. Par ailleurs, le rapport du VG de 1998 fait état de la procédure de règlement des plaintes. Le Comité des comptes publics a traité des recommandations découlant du rapport du VG de 1998 et s'est penché sur d'autres questions connexes concernant la procédure de règlement des plaintes. De plus, le rapport LaForest contient des recommandations relativement à cette procédure.	ÉLEVÉE
Intérêt pour la Commission	L'élimination des arriérés et la refonte de la procédure de règlement des plaintes relatives aux droits de la personne constituent les principales priorités de la Commission (le Programme des SRAD comprend les éléments de médiation et de conciliation de la procédure).	ÉLEVÉE
Coût	Des ressources humaines et financières considérables sont affectées à la gestion de la procédure de règlement des plaintes relatives aux droits de la personne (le Programme des SRAD comprend les éléments de médiation et de conciliation de la procédure).	ÉLEVÉE
Portée	La majorité des employés et des intervenants de la CCDP sont touchés par les travaux effectués par la Direction générale des SRAD.	ÉLEVÉE
Résultats	L'évaluation du Programme des SRAD aidera les gestionnaires à remplir efficacement le mandat de la CCDP.	ÉLEVÉE
Besoin	Voir la section « Résultats ».	ÉLEVÉE

Projet d'évaluation : Programme de prévention de la discrimination

Critère d'évaluation	Évaluation des catégories de risque	Notation (incidence et probabilité)
Plan actuel	Ne figure pas dans le plan de vérification et d'évaluation de 2003-2004.	
Priorités et initiatives du gouvernement	Le gouvernement encourage les ministères et organismes à agir de manière proactive pour prévenir la discrimination.	ÉLEVÉE
Intérêt pour la Commission	La Commission a un intérêt marqué pour les activités de prévention permettant d'arrêter ou d'éliminer la discrimination. Elle a d'ailleurs créé une direction de la prévention en avril 2004 pour piloter ce dossier.	ÉLEVÉE
Coût		
Portée	La majorité des employés et des intervenants de la CCDP sont touchés par les travaux effectués par le Programme de prévention.	ÉLEVÉE
Résultats	Un cadre d'évaluation, dont le CGRR, aidera la CCDP à gérer efficacement son programme de prévention.	ÉLEVÉE
Besoin	Voir la section « Résultats ».	ÉLEVÉE

Projet d'évaluation : CGRR de la Commission

Critère d'évaluation	Évaluation des catégories de risque	Notation (incidence et probabilité)
Plan actuel	Ne figure pas dans le plan de vérification et d'évaluation de 2003-2004.	
Priorités et initiatives du gouvernement	La gestion du rendement est une grande priorité pour le gouvernement. Par ailleurs, il faut établir un CGRR pour permettre à l'organisation de rédiger des présentations au SCT, lesquelles aideront celui-ci à déterminer si le programme en question est toujours pertinent.	ÉLEVÉE
Intérêt pour la Commission	La Commission met énormément l'accent sur le CGRR et ses éléments afin de déterminer si elle fonctionne efficacement.	ÉLEVÉE
Coût		FAIBLE
Portée	Tous les employés et les intervenants.	ÉLEVÉE
Résultats	Les cadres supérieurs accordent une grande priorité aux mesures du rendement et à d'autres éléments du CGRR afin de s'assurer que les activités de la Commission sont exécutées efficacement.	ÉLEVÉE
Besoin	Voir la section « Résultats ».	ÉLEVÉE